

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux, le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOuset, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUX, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Héléne PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY.

POUVOIRS : Guy LE DROGO à Geneviève BOUX, Catherine BARNERON à Dimitri DELAIGUES, Michel BERNE à Patrick GROUPIERRE, Sandrine AUGIER à Claude ILLY.

OBJET : Dénomination Chemin de la Houppe –

Madame le Maire propose la dénomination de la voie desservant le quartier de la Houppe (afin d'assurer la numérotation de voie des quelques maisons existantes et faciliter ainsi la distribution du courrier, la livraison des colis, ainsi que le recensement.).

Madame le Maire propose que cette voie soient dénommée « **Chemin de la Houppe** »

Pour mémoire, la voie « **Chemin de la Houppe** » dessert la partie allant de la RD 111 (route de Valence), à la jonction avec le Chemin de Châtenet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 33 voix pour, décide :

- d'approuver la présente délibération,
- d'autoriser Madame le maire ou son représentant à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en mairie.

PV de séance affiché le

Le Maire,



Geneviève GIRARD